

Inscriptions Loisirs d'été de Dixville - 2010

Quand: vendredi le 4 juin de 16H00 à 18H00

samedi le 5 juin de 9h00 à 12h00

Où : Bureau municipal de Dixville 251 Parker

Durée du S.A.E. : 7 semaines

À partir du 28 juin jusqu'au 13 août inclusivement

(Ouvert pendant les vacances de la construction)

Horaire : Loisirs d'été : entre 8H30 et 16H00 (activités structurées)

Service de garde : entre 6H45 et 8H30 et entre 16H00 et 17H00



Tarifification :

Nombres d'enfants	Frais de base (SAE)	Frais service garde	Total pour l'été
1 enfant	\$120	\$80	\$200
2 enfants	\$190	\$150	\$340
3 enfants	\$240	\$220	\$460

Nouveau : Il y a possibilité d'acheter des **coupons journaliers à l'inscription seulement**

1 journée SAE \$12 ----- 1 journée avec service de garde \$15

Il est possible d'utiliser le service de garde de façon occasionnel pour **\$5 par jour**, par enfant. (Payable la journée même)

Paiements:

Les paiements pour l'été complet et pour les coupons seront perçus lors de l'inscription. Aucun paiement à la journée. Les chèques postdatés en date du 20 juin 2010 seront acceptés. Reçu pour l'impôt disponible sur demande lors de l'inscription et remis à ce moment même.

ATTENTION!!!!!!!!!!!!

Des **frais de \$25** seront perçus pour les enfants non résidents, c'est-à-dire, qui ne vont pas à l'école de Dixville et qui ne résident pas dans la municipalité. Des **frais de \$15** seront facturés pour toutes inscriptions après le 6 juin 2009. Les parents qui motiveront leur empêchement par téléphone ne seront pas pénalisés.

Important : Afin que votre enfant soit éligible, il doit être né avant le 30 septembre 2004

Apportez la carte d'assurance maladie de votre ou vos enfants(s) lors de l'inscription.
d'accélérer le processus, veuillez remplir la fiche au verso de cette page et

Afin

l'apporter lors de l'inscription. Merci de votre collaboration.



Informations :

Karine Meunier 819-849-3049

Martin Saindon 819-849-4564

Ouverture de la piscine du CAD

Le comité des loisirs en collaboration avec la municipalité ainsi que le Centre d'Accueil de Dixville sont heureux de vous annoncer qu'encore cette année il y a eu une entente afin de permettre l'utilisation de la piscine aux résidents de la municipalité. **Aucun coût n'est relié à l'utilisation.** Les dons sont par contre acceptés! **Il est à noter que ce service est offert aux résidents de la Municipalité de Dixville exclusivement.**

Heures d'ouverture :

Du 28 juin au 21 août inclusivement

En cohabitation avec les Loisirs d'été du **lundi au vendredi**

10H45 – 11H45 et 15H30 – 16H30

En dehors des heures de Loisirs d'été du **lundi au vendredi**

18H00 – 19h30



Il est à souligner que l'utilisation de la piscine est prioritaire à la clientèle des Loisirs d'été et du CAD. Une feuille des règlements vous sera distribuée dès que disponible.